

LANDRU Jean Louis Joseph

Né à Givenchy-en-Gohelle (Pas-de-Calais) le 26 mai 1894, fils de Louis Jean Baptiste Joseph LANDRU et Julie Marie DILLY

Métier de dessinateur aux mines.

Marié avec Marie Elise HAINAUT à Lens le 5 septembre 1925, d'où Elise Jeanne Marie Louise LANDRU.

Décédé à Givenchy-en-Gohelle le 25 septembre 1951, à l'âge de 57 ans

Inhumé à Givenchy-en-Gohelle

Service militaire et Guerre 14-18

Recrutement d'Arras, classe 1914, matricule n° 1237 (pages 404 à 406)

Signalement : Cheveux châtain foncé, yeux marron, front large, nez rectiligne, visage large, taille 1,61 m.

Degré d'instruction générale 3.

Dessinateur.

Mobilisé au 73^e Régiment d'Infanterie (R.I.) le 17.09.1914, soldat de 2^e classe.

Caporal le 6 janvier 1915

Blessé le 25.04.1916 *au bras droit et à la région lombaire par balles dans la tranchée de 1^{ère} ligne pendant l'attaque du 25 avril 1916 à Craonne (Aisne).*

- Evacué le 25.04.1916 sur l'Ambulance 2/4 S.P.¹ 3 du 25 au 26.04.
- Transféré à l'Hôpital de Meaux du 27.04 au 24.06, *pour plaies région lombaire par E.O.*²
- Transféré à l'Hôpital auxiliaire de Cholet du 25.06. au 26.08.1916.
- Hôpital dépôt de convalescence n° 43³ du 26 août au 28 août 1916. Convalescence de 20 jours du 28 août au 16 septembre 1916.
- Rentré au dépôt le 18.09.1916

Sergent le 17 mai 1915.

Passé au 33^e R.I. le 29 octobre 1917.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} septembre 1917.

Passé au 233^e R.I. le 03.04.1918.

Blessé le 13.06.1918 à Corcy (Aisne), *plaies à l'oreille droite par E.O.*

- Evacué à Hôpital c... n° 45 de Troyes du 14 au 25.06 *pour plaies multiples par E.O.* Permission de 10 jours.
- Rentré d'évacuation le 19.07.1918.

Cité à l'ordre du régiment le 18 juin 1918 :

« *Très bon sous-officier; a très bien commandé sa demi-section au cours des combats du 12 et 13 juin 1918, a été blessé par un éclat d'obus au cours d'un violent bombardement* ».

➤ Croix de guerre  (étoile de bronze)

Passé au 33^e R.I. le 03.08.1918.

¹ S.P. = Secteur Postal.

² E.O. = Eclats d'obus.

³ Sanatorium Cornu, rue Nicole à Berck-sur-Mer.



Certificat de bonne conduite accordé le 14 août 1919.

Mis en congé illimité de démobilisation le 18 août 1919 par le dépôt démobilisateur du 33^e R.I.
Se retire à Givenchy (Pas-de-Calais).

Classé dans l'affectation spéciale comme dessinateur aux mines de Liévin le 26 juillet 1927.

Passé en domicile dans la subdivision de Béthune le 8 janvier 1928 E.M. 799.

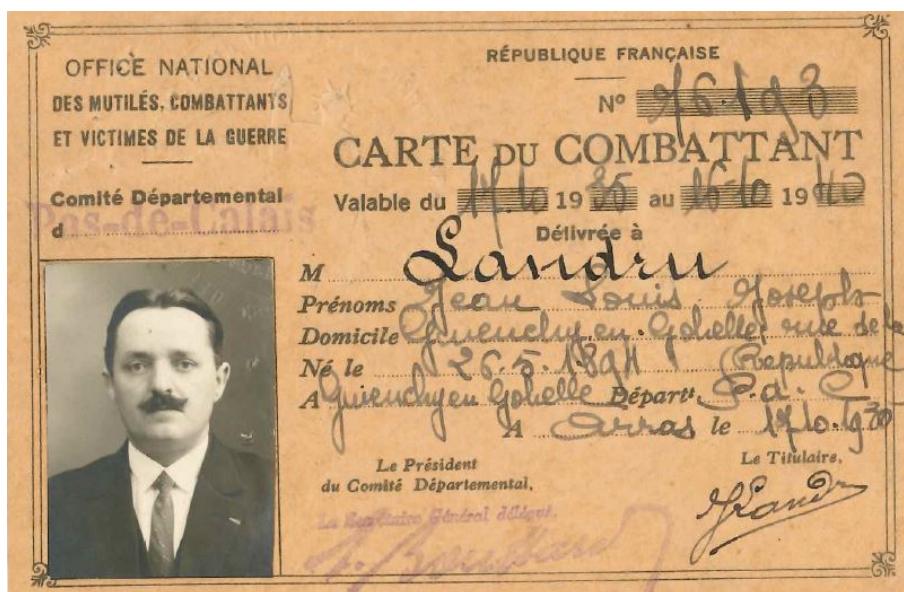
Maintenu service armé par la commission de réforme de Lille du 10 juillet 1931, proposé pension temporaire 10 % pour :

1. cicatrice lombaire transversale de 12 cm région lombaire droite avec piste de substance musculaire. Gêne légère des mouvements du tronc
2. P.M. cicatrice d'extraction d'E.O. superficiel à la région temporale droite. Cicatrice souple au niveau de la région olécranienne droite.

Maintient service armé et proposition pour une pension temporaire de 10 % confirmés les 26.04.1933, 09.10.1935,

Titulaire d'une pension temporaire 10 % concédée le 18 mai 1936. Notification n° 279.350 du 11 janvier 1937 portant rejet des propositions de la C.R. (Commission de Réforme) de Lille du 9 octobre 1935.

Pension définitive de 10 % concédée le 24 décembre 1937 valable du 10 juillet 1937.



Campagnes contre l'Allemagne :

(Pour la durée de la campagne : C.S. = « compte simple » – C.D. = « compte double »)

Intérieur⁴ C.S. du 11 septembre 1914 au 9 avril 1915

Aux armées⁵ C.D. du 10 avril 1915 au 24 avril 1916

Blessure C.D. du 25 avril 1916 au 24 avril 1917 au bras droit et à la région lombaire par balles dans la tranchée de première ligne pendant l'attaque de Craonne (Aisne) le 25 avril 1916

Intérieur C.S. du 25 avril 1917 au 20 octobre 1917

Aux armées C.D. du 21 octobre 1917 au 12 juin 1918

⁴ Intérieur signifie que le soldat n'est pas dans la zone de combat.

⁵ Aux Armées signifie que le soldat est dans la zone de combat, au front.

Blessure de guerre C.D. du 13 juin 1918 au 18 juillet 1918 plaie à l'oreille droite par éclat d'obus à Corcy (Aisne)

Aux armées C.D. du 19 juillet 1918 au 11 novembre 1918

Aux armées (suite blessure de guerre) C.D. du 12 novembre 1918 au 12 juin 1919

Aux armées C.S. du 13 juin 1919 au 17 août 1919

➤ Médaille militaire conférée par décret du 17 juillet 1934 publié au journal officiel du 2 octobre 1934.

✓ Inscrit sur le Livre d'Or des « Soldats de Verdun ».



Thérèse VAN DE WALLE (AGFH n° 1634)

Jean-Louis Joseph LANDRU est mon grand-père maternel

-----00000-----